

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20.09.2018

Dossier complet le :

11.10.2018

N° d'enregistrement :

2018 - 3691

1. Intitulé du projet

Enrochement sur domaine privé de M. et Mme DUMAS, en bordure du domaine maritime, sur la zone Port Kennet de Piriac sur Mer

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom DUMAS

Prénom Ivan

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11	Projet soumis à examen au cas par cas : ouvrage côtier d'enrochement, destiné à éviter l'érosion, sans modification du trait de côte

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Enrochement en pied de falaise, pour protection contre l'érosion marine de cette zone rocheuse et argileuse.

Des blocs de gneiss de 1,5 tonne à 2,5 tonnes pièce seront posés au fond d'une souille d'environ 1m 50 de profondeur, puis élevés sur une hauteur de 2,5 à 3 m. Leur couleur sera sélectionnée sur des tonalités en adéquation avec d'une part les rochers voisins, d'autre part les enrochements déjà réalisés par les voisins.

La couverture végétale sera maintenue ou restaurée en haut de falaise.

4.2 Objectifs du projet

Contexte : L'érosion marine devient de plus en plus prégnante, suite aux modifications des courants dans la baie et au retournement systématique du sable des plages, et se manifeste de deux manières : l'enlèvement progressif du sable sur les plages de la zone Cochéro et Port Kennet, et (2) l'attaque plus fréquente du pied de falaise lors des conjugaisons d'événements "vents forts + grandes marées hautes".

Conséquence : la falaise a reculé d'environ un mètre.

Un drainage a déjà été installé sur le terrain, pour limiter les éboulements par les eaux de ruissellement.

Objectifs :

Eviter l'action érosive des vagues lorsque la mer vient lécher le pied de falaise.

Maintenir la végétation sur la falaise.

Protéger la propriété en retrait.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Accès provisoire au lieu de travail de travail à créer :

- Intervention d'un huissier de justice pour état des lieux.
- Ouverture chantier : création voie d'accès avec signalisation et barrières de chantier, Impasse de Port Kennet.

Décapage sable et stockage en partie haute de la voie d'accès.

- Mise en place d'un géotextile pour séparer le sable du remblai recyclé.
- Mise en place de 0,40m der emblai recyclé.
- Cette voirie sera évacuée à la fin des travaux et une remise en état soignée sera réalisée.

Une souille sera creusée sur environ 1,50m de profondeur. Les gravats correspondants seront évacués et déposés dans une filière de traitement et recyclage locale.

Un géotextile sera appliqué sur la partie de la falaise destinée à recevoir des petits blocs de calage ainsi que les gros blocs de protection. Il évitera la diffusion des particules fines vers la plage.

Les blocs seront empilés et encastrés les uns dans les autres de manière à offrir une surface relativement lisse et uniforme, comme pour les réalisations voisines.

Un drainage en surface évitera l'action des eaux de surface et de ruissellement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ensemble de la réalisation est destiné à stabiliser la falaise.

Au niveau de la propriété, les enrochements seront visibles sur une hauteur de 2,5 m à 3 mètres.

Vu du large, il s'agit en quelque sorte d'une mise en conformité avec la gestion du littoral déjà effectuée entre Port Kennet et le port de plaisance de Piriac :

- De Port Kennet à Cochéro : succession de rochers et de fonds de criques progressivement enrochées.
- De Cochéro au port de plaisance : murs de pierre sans discontinuité.

Voir photo panoramique en annexe.

Au niveau de la propriété concernée, l'enrochement sera continu et en continuité avec la propriété voisine.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Mairie de Piriac

ABF

DML

Demande préalable de travaux au titre du code de l'urbanisme.

Par l'entreprise MABO TP, une demande d'autorisation à la mairie pour la circulation sera demandée et demande de DICT.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire de 15 m Hauteur de 2,5 à 3 mètres	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

605 Avenue du Général De Gaulle
44420 PIRIAC

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" _ Lat. ___° ___' ___" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 02° 32' 04 "W Lat. 47° 22' 59 "N

Point d'arrivée :

Long. 02° 32' 05 "W Lat. 47° 22' 59 "N

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) : aire du littoral approuvée le 19 décembre 2013

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT approuvé le 21 octobre 2017 PPRN prescrit le 24 février 2017
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 350m du Mor Braz
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un drainage étant déjà en place dans le milieu du terrain. Un drainage supplémentaire sera créé en tête d'enrochement pour éviter un phénomène de ravinement.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Importation de blocs de gneiss de taille, couleur, forme et dureté appropriées, pour mener à bien la réalisation du projet. Aucun mouvement de matériaux par la suite.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La falaise s'éboule tous les ans un peu plus, aucune végétation n'a le temps de se développer sur la falaise. Dans les enrochements futurs, un développement de la flore aura lieu grâce à l'immobilité de l'ouvrage.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les enrochements n'étant pas réguliers, des cavités entre les blocs seront utilisables par la faune et la flore grâce à des apports de terre végétale que nous mettrons en oeuvre entre quelques blocs.

En tête d'enrochement, un régalage en terre végétale sera réalisé de façon à favoriser le développement de la végétation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il devrait en être dispensé.

Le seul impact de cet enrochement d'une longueur totale de 17 mètres est d'ordre visuel. Au lieu d'avoir la roche, la végétation et les éboulis en contact avec le sable, l'enrochement séparera et protégera la végétation et la falaise du sable de la plage. Ceci sera fait en utilisant des tonalités de roches appropriées.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

1. Cartographie des zones d'inventaire et ZNIEFF sur la commune de Piriac sur Mer. Page 58 du PLU
2. Cartographie de la zone Mor Braz. Page 60 du PLU
3. Distance de la propriété AT 228 à la zone Mor Braz
4. Localisation des ZNIEFF. Page 65 du PLU
5. Aire du littoral de l'AVAP. Position de la parcelle concernée AT 228
6. Panorama du littoral vu de la mer
7. photo avant (30 mars 2018) et photomontage après réalisation
8. plan de situation

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Paris

le, 11 octobre 2018

Signature



nt sur le cadre ci-dessus

